



Acheter un appartement en étant séparé

Par **flurette**, le 12/12/2014 à 23:12

je ne vis plus avec mon mari depuis 2 ans ,nous sommes toujours mariés sous le regime de la communauté et aucune procedure de divorce est en cours.rnnotre maison commune va etre vendue ,le compromis est signé,maison dans laquelle j habite et moi je veux acheter un appartement seule pour moirnest ce possible et quelle solution existe?rnmerci de me renseigner car je suis un peu perdue et je dois quitter la maison ds3 mois

Par **aguesseau**, le 12/12/2014 à 23:33

Bjr,rncomme vous n'êtes pas divorcée et si vous étiez mariée sous un régime communautaire, c'est la communauté qui achète et qui devient propriétaire. rnLa solution c'est d'aller en location, de divorcer et ensuite d'acheter. rnCdt